Quarante-quatrième année. — N° 357 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 23 DECEMBRE 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lebouck, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ *CE NUMERO*
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÉTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

SYNDICATS DE NON SYNDIQUÉS

L'association est une chose excellente en soi, dont les hommes, selon leur formation sociale, peuvent faire un usage utile ou nuisible, car le caractère des collectivités se ressent forcément de celui des individus qui les composent.

C'est ainsi que les syndicats ouvriers, qui pourraient rendre tant de services aux travailleurs manuels, et qui leur en rendent en effet dans certaines circonstances, se trouvent assez souvent détournés de leur but naturel et se voient ériger, si l'on peut s'exprimer ainsi, en « clans de guerre », lesquels font du mal à « l'ennemi » sans oublier de s'en faire un peu plus à eux-mêmes.

Aussi des économistes — qui d'ailleurs ont tort de se méfier des syndicats en général — ont pu parler avec raison de la « tyrannie syndicale ». Cette tyrannie existe en plusieurs centres ouvriers. Ceux qui se syndiquent ne se contentent pas, en bien des cas, d'user à leur profit du droit d'association. Ils veulent forcer les autres à en faire autant, et à faire nombre, bon gré mal gré, autour du petit noyau qui a fondé l'organisme, noyau généralement dirigé lui-même par des politiciens ou des agitateurs professionnels.

Bref, depuis quelque temps, il était en France des endroits où réellement, les ouvriers n'avaient plus le droit de ne pas se syndiquer. En cas de grève, notamment, les non-syndiqués étaient obligés, presque par force, tout au moins sous l'influence d'une puissante intimidation, d'emboiter le pas aux cohortes syndicales.

Quoique les plus nombreux, ils ne pouvaient, en raison de leur isolement, résister à la pression d'un corps constitué, et il en résultait que des mouvements, purement partiels au fond, prenaient la physionomie de soulèvements unanimes. La minorité organisée entraînait et opprimait la majorité désorganisée.

Devant cette violence, les non-syndiqués du Creusot ont pris une curieuse résolution, qui mérite d'être signalée à cause de son originalité et du « besoin » non encore classé qui lui a donné naissance.

Ils ont résolu, en vue d'opposer une masse compacte à la pression des agitateurs et des décréteurs de grèves, *de se constituer eux-mêmes en syndicat*. De là ce phénomène étrange, au premier abord, mais parfaitement rationnel pour peu qu'on l'analyse, d'une masse d'individus poussés vers l'association par le droit qu'ils ont de ne pas s'associer. Evidemment, ils ne peuvent agir ainsi qu'en se donnant un démenti à eux-mêmes; mais ce démenti, au fond, n'en est pas un.

La nouvelle association, eu égard à l'intention qui l'a fait naître, ne doit comprendre, en effet, que des ouvriers réunis par la communauté des tendances. Ils continuent à ne pas vouloir de la combinaison qu'on leur proposait. D'autre part, la création de cet organisme ne fait qu'accentuer la séparation qui existe entre le groupe d'ouvriers toujours disposés à se mettre en grève, même pour les motifs les plus futiles, et le groupe de ceux qui, considérant la situation présente comme acceptable, ne voient pas la nécessité de déclarer la guerre à leurs patrons.

Il y aura donc au Creusot deux syndicats. Aucune loi ne limite le nombre de ces derniers. Les intéressés pourraient, si cela leur faisait plaisir, en constituer des douzaines. Mais l'on a vu bien clairement, dès la première heure, que la création du second groupement n'irait pas sans des difficultés sérieuses dues à l'animosité du premier. Les ouvriers qui voulaient forcer leurs camarades à se syndiquer paraîtraient, aux yeux d'un spectateur naïf, devoir triompher de la docilité avec laquelle leurs conseils sont suivis. Mais lorsqu'ils criaient aux autres : « Syndiquez-vous » ils sous-entendaient : « dans notre syndicat ». Sans cela, « ce n'est plus de jeu », et les nouveaux syndiqués ne sont plus que des « traîtres », des « faux-frères ».

Leur syndicat ne mérite plus même ce nom de syndicat ; c'est une contrefaçon déloyale ; car si nous en croyons la *Lanterne*, « un syndicat ouvrier n'est digne de ce nom que s'il se dresse *en ennemi* devant la puissance patronale. » A quoi le *Journal des Débats* répondait, avec une ironie tranquille, qu'il était fâcheux que la loi de 1884 n'eût pas donné cette définition.

Nous croyons qu'on peut considérer comme un symptôme heureux la propension qu'ont les ouvriers sérieux et pacifiques à sortir de leur apathie et à opposer, pour les besoins de la défensive, des groupements organisés à d'autres groupements organisés. Il est bon qu'ils apprennent, eux aussi, à manier le mécanisme de l'association, et à ne pas en laisser le monopole à la partie la moins saine, la plus turbulente du monde ouvrier. Si l'exemple des non-syndiqués du Creusot est suivi dans quelques autres agglomérations industrielles — et quelque chose de ce genre a paru se dessiner à Carmaux — les grèves inutiles, désastreuses à la fois pour l'industrie française et pour l'ouvrier, ne pourront que devenir plus rares.

D'autre part, lorsque ces nouveaux syndicats, composés de gens calmes et honnêtes, auront, eux aussi, des revendications à faire valoir, — ce qui pourra leur arriver tout comme aux autres — les patrons seront beaucoup plus disposés à entrer en pourparlers avec eux qu'avec les organismes dont la mission avouée est de « se dresser en ennemis devant la puissance patronale. » Les discussions risquent tout naturellement de devenir orageuses entre gens qui sont tous les jours « à couteaux tirés ». Elles peuvent être paisibles et fécondes entre gens qui s'estiment et qui, accidentellement, viennent de se trouver en désaccord.

CHOSES ET AUTRES

— Vous savez, Z... doit être décoré pour le 1er janvier.
— Lui ? La croix ? C'est un peu fort ! Est-ce qu'il a jamais fait quelque chose, pour l'avoir ?
— Mais si !
— Qu'a-t-il donc ?
— Des démarches

***

☞ La baronne de Pretintaille qui ne saurait s'exprimer simplement, expliquait hier à des amis combien elle a de mal à se lever matin :
— De ce temps là, on resterait toute la journée dans les bras d'Orphée...
— Avec un M lui souffle son mari.
Et la baronne de rectifier :
— Je veux dire dans les bras d'Orphéem...

Informations

Le travail des femmes et des enfants

Paris, 21 décembre. — Il pleut des amendements au projet de modification de la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures. Retenons en un. On sait que la loi prévoit un jour de repos hebdomadaire. M. Denys Cochin demande que ce jour de repos soit uniformément fixé au dimanche.

Le député de la Seine veut que les divers membres d'une famille qui, pouvant travailler dans divers établissements, ne voient pas le jour de repos de l'un fixé au jeudi, celui de l'autre au samedi ; il estime qu'il est désirable qu'ils aient ce repos le même jour pour pouvoir en jouir en famille.

Le stage de scolarité

Paris, 21 décembre. — Un comble : les socialistes obligés de donner des leçons de libéralisme au gouvernement ! Le projet sur le stage de scolarité a paru tellement étroit, tellement tyrannique à MM. Carnaud, Benezech, etc., qu'ils ont cru devoir l'amender.

Ils demandent qu'on permette au moins l'accès aux fonctions publiques à ceux qui justifieront n'avoir pu faire le stage parce qu'ils ont dû travailler pour subvenir aux besoins de leur famille et qu'ils ont fréquenté les cours du soir donnés par des instituteurs ou des professeurs de l'Etat. Sans doute le bout de l'oreille apparaît dans cet amendement, mais il n'en constitue pas moins une sanglante critique du projet élaboré par le modéré Waldeck-Rousseau et le libéral M. Leygues.

Sous un régime de « liberté »

Paris, 21 décembre. — Un concours pour quatre emplois de rédacteur s'est ouvert, hier, au ministère de l'instruction publique. Une quarantaine de concurrents s'étaient fait inscrire. On annonce, dit le *Temps*, que s'appuyant sur l'article 14 du décret sur l'organisation de l'administration centrale, aux termes duquel le ministre prononce, en dernier ressort, sur le dossier des candidats, M. Leygues a rayé de la liste qui lui était soumise et refusé d'autoriser à concourir ceux qui avaient fait leurs études dans les collèges ecclésiastiques.

La « Patrie française » et le groupe de la Défense nationale

Paris, 21 décembre. — Le groupe de la Défense nationale présidé par M. Georges Berry, a reçu le bureau de la Ligue de la Patrie française représenté par MM. Coppée, Lemaître, Syveton et Daussel. Aucun procès-verbal n'a été communiqué à la presse. L'entrevue avait pour but, croyons-nous, de préparer une entente pour les élections.

Une manifestation d'étudiants à Paris

Paris, 21 décembre. — Au cours de M. Chénon, professeur à l'Ecole de droit, une manifestation a eu lieu en l'honneur de Paul Déroulède.

On a crié : « Vive Déroulède ! A bas le Sénat ! » Les murs furent recouverts de pancartes et de petites affiches tricolores, portant : « Gloire à Déroulède ! » Six cents étudiants ont parcouru le quartier Latin, conspuant le Sénat.

Un vote intéressant de la commission du budget de la Chambre

Paris, 21 décembre. — La commission du budget a repoussé un amendement relatif à la suppression d'une partie de l'indemnité des sénateurs sortants.

La réception à l'Elysée du grand-duc Nicolas Nicolaïwitch

Paris, 21 décembre. — Le Président de la République a reçu cette après-midi en audience le prince Nicolas Nicolaïwitch de Russie.

Le taux de l'escompte de la Banque de France

Paris, 21 décembre. — Le conseil d'administration de la Banque de France a décidé d'élever le taux de l'escompte de 3 1/2 à 4 1/2 0/0.

L'incident d'Epernay

Paris, 21 décembre. — M. Peignot, député de la Marne, ne s'est pas déclaré satisfait de la note communiquée, hier, par le ministère de la guerre au sujet de l'incident d'Epernay. Il vient, en effet, d'adresser au général de Galliffet une lettre dans laquelle il lui demande de vouloir bien prescrire une enquête sur la mort du cavalier Bernard. M. Peignot dit, dans cette lettre, que le maréchal des logis Lelange a dans cette affaire encouru une grave responsabilité; il demande à poser au ministre de la guerre une question, et le prie en même temps de vouloir bien lui indiquer le jour où M. de Galliffet pourra lui répondre.

Mort de Mme Emmeline Raymond

On annonce la mort de Mme Emmeline Raymond, de son vrai nom Mme la comtesse de Beausacq; elle s'était fait une véritable notoriété littéraire sous son pseudonyme d'Emmeline Raymond; elle signait également comtesse Diane; elle était âgée de 71 ans.

Une grève dans la Meuse

Bar-le-Duc, 21 décembre. — Les ouvriers et ouvrières de la fabrique de compas Foulon et Quantin, à Ligny-en-Barrois (Meuse), viennent de se mettre en grève. Au nombre de 180 environ, ils ont abandonné les chantiers, en chantant *l'Internationale* et la *Carmagnole*. Le *Républicain de Commercy*, organe nationaliste, engage les ouvriers de Ligny à affirmer leurs sentiments de solidarité ouvrière et dit que les revendications lui paraissent légitimes. L'ordre n'est pas troublé.

La grève générale des mineurs de la Loire décidée

Saint-Etienne, 21 décembre. — Le comité fédéral des mineurs du bassin de la Loire, réuni, cette nuit, en séance secrète, à la Bourse du travail, a décidé la grève générale, pour lundi prochain. Il réclame l'augmentation des salaires, et la reconnaissance de la fédération. Une réunion générale des mineurs aura lieu dimanche au Prado.

Le lieutenant Meynier

Tarbes, 21 décembre. — Voici deux télégrammes que vient de recevoir la famille Meynier et qui confirment la bonne nouvelle de la guérison complète du lieutenant :

Pour Dabar de Ouandagadou.
« Blessure guérie, santé bonne continue.
» MEYNIER. »

Et confirme câblogramme :

« Votre fils va bien, recevrez lettres de lui prochains courriers. » Signé : Martinet, *médecin colonial.* »

La condamnation des Orléanistes à Bordeaux

Paris, 21 décembre. — Le tribunal correctionnel de Bordeaux vient de rendre son jugement dans l'affaire des royalistes poursuivis. Plusieurs ont été condamnés à des peines variant de 100 à 800 francs d'amende. Le jugement prononce la dissolution de tous les groupes nationalistes.

Conversions

Londres, 21 décembre. — On commence à parler de nouveau de la conversion au catholicisme de M. Morley, également célèbre comme homme d'Etat et comme écrivain. Il reviendrait de loin, car il a fait longtemps profession d'athéisme. M. Morley a refusé de répondre dans un sens ou dans un autre à un journaliste qui lui demandait si le bruit de sa conversion était fondé.

Ce qui a donné naissance à cette rumeur, c'est que M. Morley est un penseur et que des membres de sa famille sont devenus catholiques. Par exemple, on peut annoncer en toute certitude que M. John B. Wainewright, un brillant jeune avocat, vient d'être reçu dans l'Eglise catholique par le R. P. Sidney Smith, de la Compagnie de Jésus.

La France en Chine

Paris, 21 décembre. — Le ministre de France, à Pékin, fait connaître qu'un décret impérial publié par la *Gazette de Pékin* a nommé Li-Hung-Tchang vice-roi intérimaire de la province de Kuang-Tsuag. Le vice-roi actuel est appelé à Pékin. Le sous-préfet de Sonn-Kai, dans le cercle duquel a été accompli le meurtre de deux enseignes du *Descartes* a été dégradé. L'indemnité demandée pour les familles de ces officiers a été promise.

Le maréchal Son se rend à Pékin, porteur de l'acte de délimitation du Quan-Chau-Wan, fixée conformément aux demandes de la France. Les réparations pour le meurtre du P. Thanez sont accordées. Le ministre de France reçoit l'ordre de poursuivre ses démarches jusqu'à complète satisfaction.

Un grand incendie dans l'Eure

Gaillon, 21 décembre. — Un violent incendie a détruit la brasserie Papin à Gaillon (Eure). Les dégâts sont évalués à 500,000 francs.

Le Tsar et M. de Witt

Saint-Pétersbourg, 21 décembre. — Le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg publie, ce matin, un rescrit impérial, très flatteur pour le ministre des finances, M. de Witt.

Une crise ministérielle en Autriche

Vienne, 21 décembre. — Le Ministère Clary est démissionnaire. Il conservera ses fonctions jusqu'à la clôture de la session.

La peste à Bombay

Bombay, 21 décembre. — La mortalité, à Bombay, continue à s'accroître de façon inquiétante. On n'a pas enregistré moins de deux cent quarante-six décès hier, et presque tous étaient dus à la peste.

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE
A ROME

Notre correspondant particulier de Rome nous écrit :

Rome, le 19 décembre. — Les Allemands continuent, avec la précision et l'esprit de suite qui les distinguent, le travail d'investissement autour du Vatican et de nos grandes positions historiques. Ravir à la France ses derniers privilèges, substituer à l'hégémonie latine ecclésiastique le nouveau Saint-Empire romain, allant de la Baltique à Trieste, demeure le but irrémovable du *Kaiser*. On avait compté sur de nouvelles fautes républicaines et sur de nouvelles ruines ecclésiastiques à Paris. Grâce au Pape, à Mgr Lorenzelli et à l'esprit de conservation qui anime les républicains, ce projet d'exploitation a été déjoué. Le gouvernement de Paris a compris l'impérieuse nécessité de garder notre situation privilégiée à Rome et en Orient. Les journaux allemands se sont tus avec ensemble sur la promenade militaire de nos deux cents marins en Palestine et dans le Liban. Cette opportune excursion a coïncidé avec le premier anniversaire du pèlerinage du *Kaiser* à Jérusalem. A Rome, on a noté le contraste caractérisé et saisissant entre l'attitude froide des indigènes à l'égard de Guillaume II et l'accueil enthousiaste, dont nos marins ont été largement, surabondamment honorés.

Mais, malgré ces dessous, l'Allemagne ne retire pas ses travaux d'approche. Au point de vue du Conclave, elle a deux candidats, présentés à tour de rôle par deux conseillers du souverain. Si le premier ne réussit pas, on espère faire passer le second. Le gouvernement a envoyé à Rome le baron von Hertling, au moment même où le réveil du Kulturkampft semblait se produire en France. Le baron est un grand seigneur bavarois, l'avant-garde du *Kaiser* à Munich. Savant et pauvre, il rêve de hauts emplois. Dans la grosse affaire de la flotte, il a été le cheval de renfort de la Prusse. Pour ce qui concerne Kiao-Tchéou, le protectorat et le voyage à Jérusalem, il a entraîné les catholiques dans l'orbite impérialiste. Il descend périodiquement à Rome, pour substituer à l'influence française la domination tudesque.

La *Gazette de Francfort* avoue elle-même que le voyage présent se rapporte à cette lutte contre le rang que nous occupons à Rome. Jadis, dans les *Historisch-Politische-Blaetter* de Munich, il a parlé en concurrent moral de M. Lefebvre de Behaine, dont il relevait la force d'influence, pendant son ambassade au Vatican. Il y a quelque temps encore, M. Hertling jouissait à Rome d'une réelle popularité. Insinuant, froid, réservé, mais très persévérant et charmeur, il avait su gagner des personnages marquants. Depuis quelque temps, cette faveur baisse. On le trouve importun, compromettant. Ses déclarations, l'an dernier, sur le protectorat, ont désabusé beaucoup de bons esprits. Il ennuie les congrégations romaines avec son éternel projet d'une Faculté de théologie catholique à l'Université de Strasbourg. La Cour de Rome n'a aucune confiance dans ces institutions de l'Etat.

Le souvenir de Doellinger et du vieux catholicisme hante encore toutes les mémoires. Cette fois, il paraît que le messager officieux a promis des compensations : mais Rome garde sa défiance justifiée par de douloureuses expériences. Un archevêque allemand prévenait Rome : « Le baron von Hertling, disait-il, n'a ni la science catholique, ni l'esprit romain. » Enfin, il importe de constater que l'atmosphère de Rome s'est légèrement transformée. Les cardinaux et les prélats, qui tournaient leurs regards vers l'Allemagne, se rapprochent du cardinal Rampolla. Derrière le baron von Hertling et l'impérialisme se dresse la sombre silhouette du luthérianisme. Sous le second empire et en 1870, une partie des Romains avait été dupe de l'esprit de justice et de paix de la Prusse ; aujourd'hui, malgré d'habiles manœuvres, on est fixé sur les faits.

Le voyage du baron a été rattaché à un projet de nonciature à Berlin. Je ne crois pas que le messager ait apporté cette combinaison dans sa valise de contrebandier politique. Il me semble que Rome n'a aucune envie, en ce moment, de fournir des motifs de plainte et de jalousie à la France. A des interrogations de M. Delcassé, il a été répondu avec faveur. Ce projet, il est vrai, existe depuis le jour où Mgr Galimberti est allé représenter Léon XIII aux fêtes de Guillaume II. C'était une heure grave: l'ère du Kulturkampft venait d'être close, M. de Bismarck, ne pouvant terrasser Rome, a essayé de rallier le Saint-Siège à la puissance allemande contre la « Russie schismatique » et la « République rouge ». L'établissement d'une nonciature était dès lors, en 1887, considéré comme un organe de domination allemande dans l'Eglise.

M. de Bismarck écrivait quelque temps après à Mgr Galimberti, promu nonce à Vienne : « Nous ferons encore de belles choses ensemble ». En 1892, pendant que le cardinal Aglardi gérait la nonciature de Munich, la conversation roula. En 1897, M. de Crailsheim, le ministre de l'extérieur, à Munich, en entretint un grand personnage romain. Etablir à Berlin une nonciature ou une institution similaire, ne serait-ce pas le triomphe de l'hégémonie allemande ? Mais, à moins que la France ne commette les fautes suprêmes, le Saint-Siège n'a aucun intérêt et ne se sent aucunement la vocation de permettre au *Kaiser* de trouver le joint élégant, pour annexer à l'Empire les provinces allemandes de l'Autriche.

TIBER.

L'EXPOSITION DE 1900

Les motifs de décoration de la « clé » du pont Alexandre III incendiés. — Un incendie a détruit les vastes ateliers de plomberie de la rue Chazelles. Or, c'est là qu'on venait de terminer la fonte en cuivre battu des motifs de décoration de la « clé » du pont Alexandre III. Tout était terminé, emballé et prêt à partir pour les chantiers de l'Exposition. Il n'en reste plus rien ; le feu a détruit les motifs signés Récipon ! Naturellement, on n'aura pas le temps de faire une nouvelle fonte pour le 15 avril, et on sera obligé de placer sur le pont Alexandre-III une « clé » en staff, en attendant mieux.

Ajoutons que, d'ailleurs, la physionomie du pont n'en sera pas autrement altérée et qu'il aura toujours très belle allure.

Les jardins de l'Exposition. — Partout, tant au Champ de Mars qu'au Trocadéro qu'aux Champs-Elysées, on a repris les travaux des jardins, qui avaient dû être interrompus par la gelée, et l'on va activer le plus possible les plantations des arbustes et des fleurs, de façon à obtenir une floraison abondante dès l'ouverture de l'Exposition. Les autres végétaux, dont la plantation ne peut être faite à cette époque de l'année, ne seront mis en place qu'au printemps.

Au Trocadéro, le service du jardinage prépare en ce moment l'emplacement mis à la disposition de la Hollande et sur lequel les horticulteurs de ce pays vont incessamment planter de riches collections d'oignons à fleurs.

On a également commencé aux Champs-Elysées l'établissement des jardins situés aux abords des nouveaux palais ; autour du petit palais, les travaux sont même très avancés et tout particulièrement sur l'emplacement de l'ancien Jardin de Paris et sur le quai de la Conférence, en amont du pont Alexandre III.

Les dispositions adoptées et la multiplicité des coloris permettent d'espérer des contrastes agréables, et ainsi, M. Picard, qui n'est pas l'octogénaire de la fable, bâtit des maisons et plante des jardins avec autant de succès !

LIEBKNECHT ET L' « AFFAIRE »

M. Marcel Hutin, de l'*Echo de Paris*, a interviewé Liebknecht au sujet de son attitude dans l'Affaire. Nous détachons de cette interview :

« Le général von Gossler, ministre de la guerre, n'aurait pas été inhumain au point de laisser, de complicité avec l'empereur et toute la secte militariste, les preuves de l'innocence de l'officier français enfouies dans des archives. A la première demande de Mme Dreyfus, ces preuves lui eussent été livrées, et Dreyfus n'aurait été condamné ni une première ni une deuxième fois, et jamais il n'eût été question de l'île du Diable !

» Je ne dis pas que les preuves ont abondé contre Dreyfus, en dehors de son attitude. Mais j'ai le droit quand même d'attacher une certaine importance, par exemple, au témoignage du colonel autrichien Schneider, ami et allié de Schwartzkoppen, dont on a saisi une lettre absolument authentique, quoi qu'on en dit, proclamant la culpabilité du capitaine.

» Je suis persuadé que Schneider a été disgracié pour avoir dénoncé Dreyfus, et sa mort mystérieuse n'a fait qu'augmenter ces présomptions.

» Au reste, rappelez-vous ce que j'ai écrit à propos des espions. Oh ! j'en ai vu de près, ne fût-ce que cet officier d'Etat-major — je puis vous en faire la confidence, — qui monta brusquement, il y a quelques années, dans un compartiment où je me trouvais au départ de Paris, et n'eut le courage de regarder ses voisins que lorsqu'il fut sûr d'avoir laissé la frontière derrière lui et ne courait plus le danger de tomber entre les mains des contre-espions lancés à ses trousses.

» Je puis vous dire qu'il s'agissait là encore d'un officier d'état major, que je connais, qui est encore vivant, et qui avait voulu faire de l'espionnage en France.

» Il m'a déclaré lui-même que, s'il avait eu le malheur de tomber entre les mains des Français, il était perdu. Le maréchal de Moltke lui avait bien spécifié que, s'il était pris, il n'avait plus à compter sur le gouvernement allemand qui, par avance, n'était « ni directement ni indirectement » mêlé à son affaire.

« Les procès d'espionnage ne sont pas des procès ordinaires. Et, de tous les Allemands qui ont jeté les hauts cris pour Dreyfus, pas un n'aurait osé bouger si Dreyfus avait été Allemand !

— Sont-ils nombreux ceux qui, en Allemagne, pensent comme vous sur l'Affaire ?

« A cette question, Liebknecht sourit, et, d'un air dédaigneux :

— Non. Je suis à peu près le seul de mon opinion, mais ça m'est égal. Sous l'influence de la presse bourgeoise tout entière, ils sont pour la plupart encore pour Dreyfus dans mon parti. Mais les opinions changent. Du reste, j'ai toujours été d'avis que c'était une faute de faire du cas de Dreyfus une affaire de parti. Aussi mon organe, le *Vorwaerts*, n'a-t-il rien tenté de défavorable à la revision. »

. . . . . .

« On fait un grief ridicule à M. Méline d'avoir déclaré à Scheurer-Kestner, l'initiateur de la campagne, que le cas de Dreyfus était du domaine judiciaire et qu'il devait, s'il avait autre chose que sa fameuse conviction, saisir régulièrement la justice ; qu'en dehors de cela, et tant que la justice n'aurait pas été mise en branle, il n'y avait pas d'affaire Dreyfus.

» Si j'avais été ministre français et m'étais trouvé à cette époque à la place de M. Méline, je n'eusse pas fait d'autre réponse. Il n'y en avait pas d'autre possible.

» Ah ! notre ministre de la justice, M. de Schœnstedt, m'aurait ri au nez si je lui avais parlé de la révision du procès Ziethen en lui présentant une collection d'arguments dans le genre de ce que ce brave et honnête Scheurer-Kestner prétendait faire valoir. »

LA GUERRE
Dans le Sud de l'Afrique

Les événements font défaut. Le grand combat de la Tugela, qui semblait devoir être le point de départ d'une action à jet continu dans le Natal, y a au contraire tout arrêté. C'est à qui des belligérants s'enfermera désormais le mieux dans ses positions pour y attendre l'adversaire. Or, comme de part et d'autre, on est bien décidé à ne pas commencer l'attaque, cela peut durer longtemps.

Dans l'Ouest, le général Methuen paraît sérieusement cerné à Modder-River, mais si les vivres ne lui manquent pas, il pourra attendre dans cette situation assez longtemps.

Les Boërs fortifient de plus en plus leurs positions, à Maggers-Fontein, *mais ici*, comme dans le Natal, ils paraissent décidés à ne pas abandonner la défensive qui du reste leur réussit si bien.

Au Cap, le soulèvement des Afrikanders continue.

Parti du nord de la colonie, ce soulèvement descend doucement mais avec continuité vers le sud. Les dépêches nous ont informés hier que le mouvement avait gagné le district de Victoria-West sur la ligne de Capetown à De Aar Jonction, mais pour apprécier la portée de cette information, il faut observer que Victoria-West est à plus de 100 kilomètres au sud de De Aar.

On peut prévoir, en conséquence, ce qu'il faudra d'hommes échelonnés le long de la ligne ferrée pour assurer le persistant ravitaillement du camp de De Aar, et de combien les gros contingents anglais seront réduits, par le service de sécurité en arrière, au moment de passer la frontière, s'ils parviennent à la passer.

A défaut de faits nouveaux à enregistrer, on épilogue un peu partout, en Europe, sur les faits déjà connus. Un point qui, à juste raison, attire particulièrement l'attention de ceux qui suivent d'un peu près les opérations sud-africaines, est l'énorme proportion de « manquants » qu'après chaque combat, après chaque escarmouche, on enregistre dans le camp anglais.

Au combat de la Tugela, les manquants ont été de plus de 200, et proportionnellement au chiffre des effectifs engagés, c'est une des rencontres où les manquants ont été les moins nombreux ; mais comme les belligérants sont restés, pendant la durée de l'action, séparés par le cours du fleuve, il fut plus difficile, qu'en aucune autre rencontre, aux soldats anglais de s'égarer.

Le général Kitchener

Une dépêche annonce que le sirdar Kitchener est arrivé au Caire, d'où il est parti pour Alexandrie, sans arrêt. Il s'embarquera sur un croiseur pour Madère, où il sera rejoint, comme on le sait, par lord Roberts, le nouveau généralissime anglais.

AU NATAL

Jusqu'ici on n'avait que peu de nouvelles sur ce qui s'était passé après la fameuse bataille de la Tugela; à présent les renseignements commencent à arriver. Le *Times* publie sur la situation le 16 décembre la dépêche suivante du camp de Chieveley :

« Après que nos batteries eurent été abandonnées, hier, dans la bataille de la Tugela, deux capitaines, à la tête chacun d'un peloton, ont essayé de recouvrer quelques-unes des pièces perdues, mais ils ont échoué. Nous avons négocié ce matin un armistice avec les Boërs pour jusqu'à ce soir minuit. Cet armistice a été accordé. Nous sommes, en conséquence, en train d'enterrer nos morts des deux côtés.

» Le général Buller et le général Clery ont dirigé hier le combat sous un feu violent. Le général Clery et un des aides de camp du général Buller ont eu leurs chevaux tués sous eux. Les Boërs ont obstrué la rivière, rendant le passage absolument impraticable. Tous ceux qui connaissent le pays sont d'avis que la position des Boërs dans le Natal est aussi forte que possible ».

AU CAP

Le Cap, 19 décembre. — La branche locale de l' « afrikander bond » de Victoria-West a organisé un meeting où un ordre du jour a été voté attirant l'attention du gouvernement sur ce fait que, dans certains parages, le voisinage immédiat des troupes anglaises irritait les fermiers de façon inquiétante. Le meeting a affirmé son loyalisme envers l'Angleterre, mais il a déclaré que, parfois, la conduite des troupes forçait le peuple à se comporter d'une façon qui pouvait être mal interprétée.

A LA FRONTIÈRE OUEST

Modder-River, 16 décembre, dix heures du matin (dépêche retardée par la censure dans sa transmission). — Des conduites d'eau ont été coupées ce matin à cinq milles au nord de la ville. Il n'y a pas eu, jusqu'ici, de nouvelles hostilités : les deux forces en présence ont entamé des négociations au sujet des prisonniers et des blessés. Les Boërs sont en train de construire une forte redoute entre leur camp et la rivière, à six mille mètres du camp.

La bataille de Maggers-Fontein

Les journaux de Londres publient une dépêche de Lourenço-Marquez ainsi conçue :

« Ce qui suit est le rapport officiel complet des Boërs sur la bataille de Maggers-Fontein qui a arrêté la marche de la colonne de lord Methuen sur Kimberley :

» Ayant reçu des renforts importants et son armée s'étant reposée depuis le 28 novembre, lord Methuen s'est avancé, le 11 décembre, contre l'armée du général Cronje, qui occupait une position s'étendant sur plusieurs milles des deux côtés du chemin de fer.

» Le combat s'est ouvert à quatre heures du matin par une canonnade intense sous le couvert de laquelle de profondes masses d'infanterie se sont dirigées sur notre position. Elles ont été accueillies par un feu nourri et soutenu qui a arrêté la marche des Anglais, avant qu'ils fussent arrivés à une distance évaluable.

» Une seconde attaque a subi le même sort ; la bravoure des Anglais, sous la grêle des balles de Mauser qui les accueillait, a été merveilleuse. Vers ce moment, le corps de Scandinaves Danois, spécialement enrôlé par le Transvaal, qui se distinguait par son courage et sa témérité, a chargé et a été cerné sur un kopje, colline mal abritée où il a perdu plusieurs tués et blessés, et a eu beaucoup d'hommes faits prisonniers.

» Dans l'après-midi, toutes les réserves anglaises sont venues prendre part à l'attaque, et ont marché avec un courage sublime. La plaine, au nord de Modder-River, était noire de troupes déployées pour la charge, mais aucun courage ne pouvait se faire jour à travers les défenses des Boërs.

» Vers la fin du jour, les Anglais ont battu en retraite sur Modder-River, laissant le champ de bataille couvert de leurs morts et de leurs mourants.

» En dehors des pertes subies par le corps des Scandinaves, qui a eu 48 tués et 43 blessés prisonniers, les pertes des Boërs ont été insignifiantes. Les pertes anglaises en tués et blessés sont évaluées à deux mille hommes. Les prisonniers que nous avons faits, disent que le 2e Royal Highlanders a été anéanti. »

Les contingents coloniaux

Ottawa, 20 décembre. — Le second contingent canadien comprendra trois escadrons de fusiliers montés et trois batteries d'artillerie de campagne. Cela donnera un total de 1044 hommes et 929 chevaux. Ce contingent quittera Halifax vers le milieu de janvier.

LA HAUTE-COUR
La journée de jeudi

Conséquences de la condamnation de M. Déroulède. — Il n'est plus député.

Paris, 21 décembre. — La condamnation prononcée mercredi par la Haute-Cour contre M. Déroulède le prive de ses droits civils et politiques. Conséquemment, M. Déroulède n'est plus député. Le ministre de la justice a écrit à M. Deschanel, président de la Chambre, pour lui notifier cette condamnation. La Chambre n'aura pas fait à prononcer la déchéance de M. Déroulède ; elle résulte de la condamnation même.

M. Déroulède avait été élu député à Angoulême, pour la première fois, le 22 septembre 1889, au premier tour de scrutin, par 9,407 voix contre 3,685 obtenues par M. Donzole, républicain, et 607 par M. Navarre, socialiste.

Il ne se représenta pas en 1893 et se tint assez longtemps à l'écart de la politique militante.

Il se présenta aux élections de mai 1898, comme républicain plébiscitaire, partisan absolu du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

M. Déroulède fut élu député de la 2e circonscription d'Angoulême, au premier tour, le 8 mai 1898, par 7,763 voix contre 5,873 à M. Mulac, républicain, et 1,168 à M. Legrand, socialiste.

Le cas de M. Marcel Habert. — Une nouvelle Haute-Cour

L'affaire Marcel Habert ne sera jugée qu'à la rentrée du Sénat, en janvier. M. Marcel Habert sera retenu en prison préventive jusqu'au jugement. La constitution d'une nouvelle Haute Cour sera nécessaire pour le juger.

Cette nouvelle Haute Cour sera constituée, comme celle qui se tient actuellement, en vertu d'un décret du président de la République qui sera rendu après la vérification des pouvoirs des nouveaux sénateurs. Les nouveaux sénateurs élus feront partie de la Haute Cour appelée à juger M. Marcel Habert.

L'AUDIENCE

Paris, 21 décembre. — L'audience publique est ouverte à midi. Les accusés sont introduits, à l'exception de M. Buffet, Déroulède et Cailly. L'appel nominal ne signale aucun manquant.

On remarque, aussitôt après l'appel, que beaucoup de sièges de sénateurs sont vides. On assure que beaucoup s'empressent, après cet acte de présence, d'aller déjeuner dans un restaurant voisin. Ajoutons que M. le procureur Bernard assiste à la séance, comme hier.

Le Président donne lecture d'un arrêt rendu par la Haute-Cour, rejetant les conclusions de M. Guérin, tendant à la confrontation de M. Mérinaud avec M. Lesbres, commissaire de police à Marseille, et à la confrontation de M. Mallet avec le témoin Mourot. On reprend aussitôt l'audition des témoins.

Sur la demande du procureur général, M. le général Delstein, commandant la place de Paris, est entendu le premier.

Déposition du général Delstein

Le général, grand élancé, et figure encore jeune, attend, à la barre, les questions de M. Guérin, qui l'a fait citer. Sur une première question, le général Delstein déclare qu'il avait reçu l'ordre de prendre le commandement des troupes, pour arrêter les personnes qui se trouvaient au Fort Chabrol. C'était, ajoute-t-il, sur les réquisitions de l'autorité civile, à laquelle je devais prêter main-forte.

M. Guérin : Quelles sont les instructions qu'avait reçues le général ?

Le général : Je ne crois pas devoir entrer dans les détails des mesures que je devais prendre.

M. Guérin : Mais, enfin, le général ne pourrait-il pas nous indiquer le programme qu'il avait à exécuter ? (Murmures à gauche du Sénat; protestations à droite contre ces murmures.)

Le général : Tout ce que je puis dire, c'est que le programme était conçu, pour que force restât à la loi de la façon la plus humaine, et en évitant toute effusion de sang. Le programme, d'ailleurs, devait être modifiable suivant les événements.

M. Guérin. — Le général a-t-il dit que, s'il y avait résistance, il placerait des soldats sur les toits pour nous fusiller comme des lapins ? (Murmures.)

Le général Delstein. — Je n'ai jamais parlé d'un pareil ordre, et je n'ai jamais dit cela.

M. Guérin. — Je suis très heureux, mon général, de ce démenti, donné à un bruit qui avait couru. (Mouvement.)

Autres dépositions

On entend ensuite le commissaire de police Duranton qui ne croit pas que les pierres lancées par Guérin sur les agents